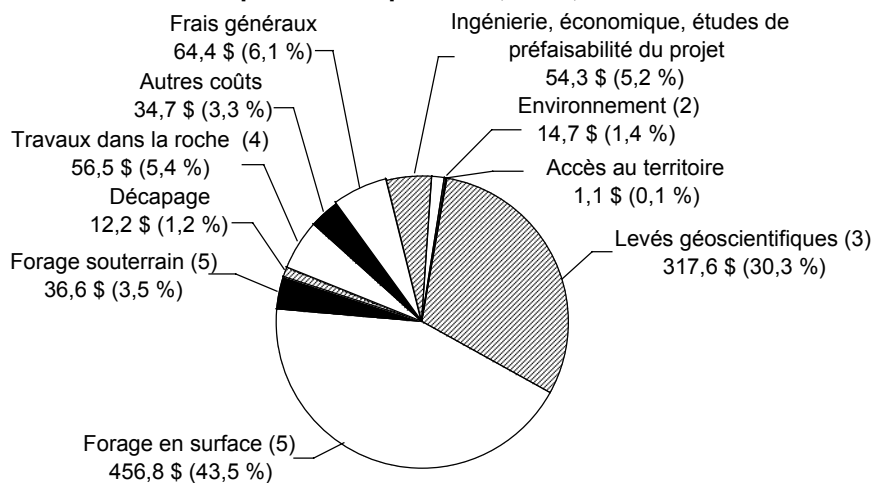


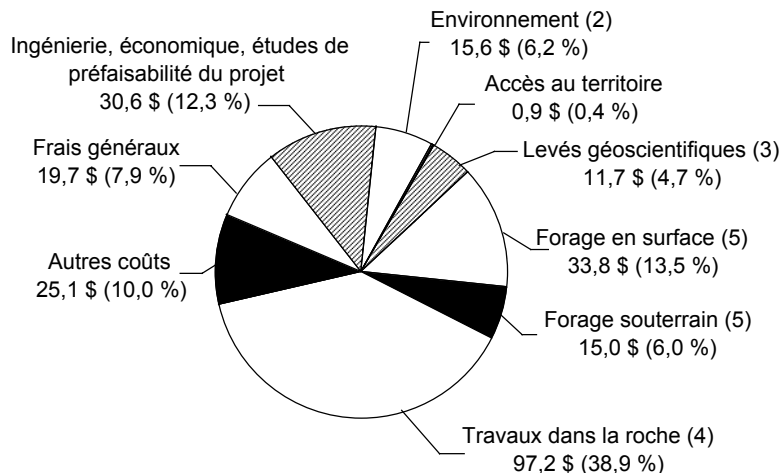
**Dépenses (1) consacrées à l'exploration, à la mise en valeur de gisements et à l'aménagement de complexes miniers, selon la nature des travaux, en 2005 (dpr)**

Millions de dollars

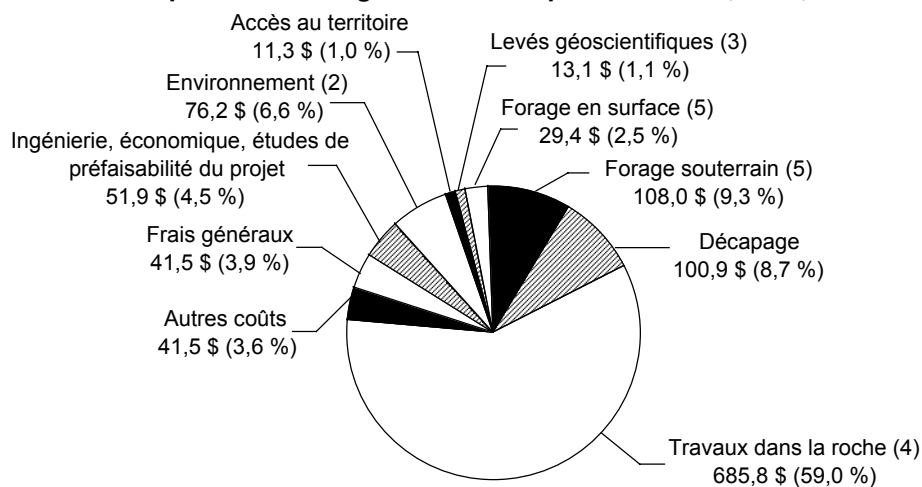
**Dépenses d'exploration, 1049,0 \$**



**Dépenses de mise en valeur de gisements, 249,7 \$**



**Dépense d'aménagement de complexes miniers, 1163,2 \$**



Source : Ressources naturelles Canada, à partir d'un relevé fédéral-provincial-territorial auprès des sociétés d'exploitation minières.

(dpr) : données provisoires.

(1) Cette rubrique comprend les activités faites sur les sites miniers et hors des sites miniers. (2) Cette catégorie inclut la caractérisation environnementale, les permis environnementaux ainsi que la protection, la surveillance et la restauration de l'environnement. (3) La géologie, la géochimie ainsi que la géophysique au sol et la géophysique aéroportée font partie des levés géoscientifiques. (4) Cette catégorie inclut les coûts consacrés au fonçage de puits, aux galeries d'allongement et travers-bancs, aux cheminées et descenderies, à l'échantillonnage de la roche et à l'évacuation des eaux. (5) Les forages incluent le forage au diamant et les autres types de forage.